



CRECQ
Conseil régional
de l'environnement
du Centre-du-Québec

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Protégeons nos plans d'eau, restaurons nos bandes riveraines !

Campagne de distribution d'arbres 2010 pour les bassins versants des rivières Bécancour et Nicolet

Plessisville, le 8 juin 2010 – Pour une quatrième année consécutive, le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), ont procédé à la campagne de distribution d'arbres destinée à la végétalisation des bandes riveraines le long des plans d'eau. Cette activité s'est déroulée dans le cadre du plan de lutte contre les cyanobactéries.

Ce printemps, c'est plus de **24 500 arbres** qui ont été distribués gratuitement aux citoyens, associations, municipalités et agriculteurs riverains présents sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour et Nicolet. En effet, à travers cette activité, une trentaine d'intervenants locaux ont été mis à contribution. Cette distribution s'est déroulée durant la semaine du 24 mai au 28 mai dernier et a été accompagnée d'une sensibilisation ciblant l'importance de la revégétalisation des bandes riveraines.

Il est important de noter qu'une bande riveraine végétalisée agit comme une véritable barrière naturelle pour la protection des cours d'eau et des lacs. En effet, celle-ci remplit plusieurs fonctions écologiques essentielles telles que la rétention et la filtration des sédiments, la stabilisation des berges, la régularisation de la température de l'eau, l'atténuation des crues et la création d'habitat faunique. Par conséquent, la plantation d'arbres en bande riveraine fait partie des gestes concrets qu'il est possible de réaliser pour prévenir la prolifération des algues bleu-vert.

Par cet événement, nous clôturons fièrement le Plan d'action pour contrer les cyanobactéries (algues bleu-vert) 2009-2010. C'est maintenant avec enthousiasme et détermination que nous débutons le **Plan d'action pour contrer les cyanobactéries (algues bleu-vert) 2010-2011** qui permettra la réalisation et la continuation de nombreuses actions et activités sur les territoires des bassins versants de la zone Bécancour et Nicolet.

Rappelons que la distribution des arbres est rendu possible grâce à la participation financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du *Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert* et au support technique du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ). Les arbres distribués sur le territoire québécois sont produits gracieusement par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Régionalement, les partenaires impliqués dans le *Plan de lutte contre les cyanobactéries* sont GROBEC, COPERNIC, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ).

- 30 -

Source : Bénédicte Balard, Chargée de projet régional cyanobactéries, 819 980-8038, benedicte.balard@grobec.org



